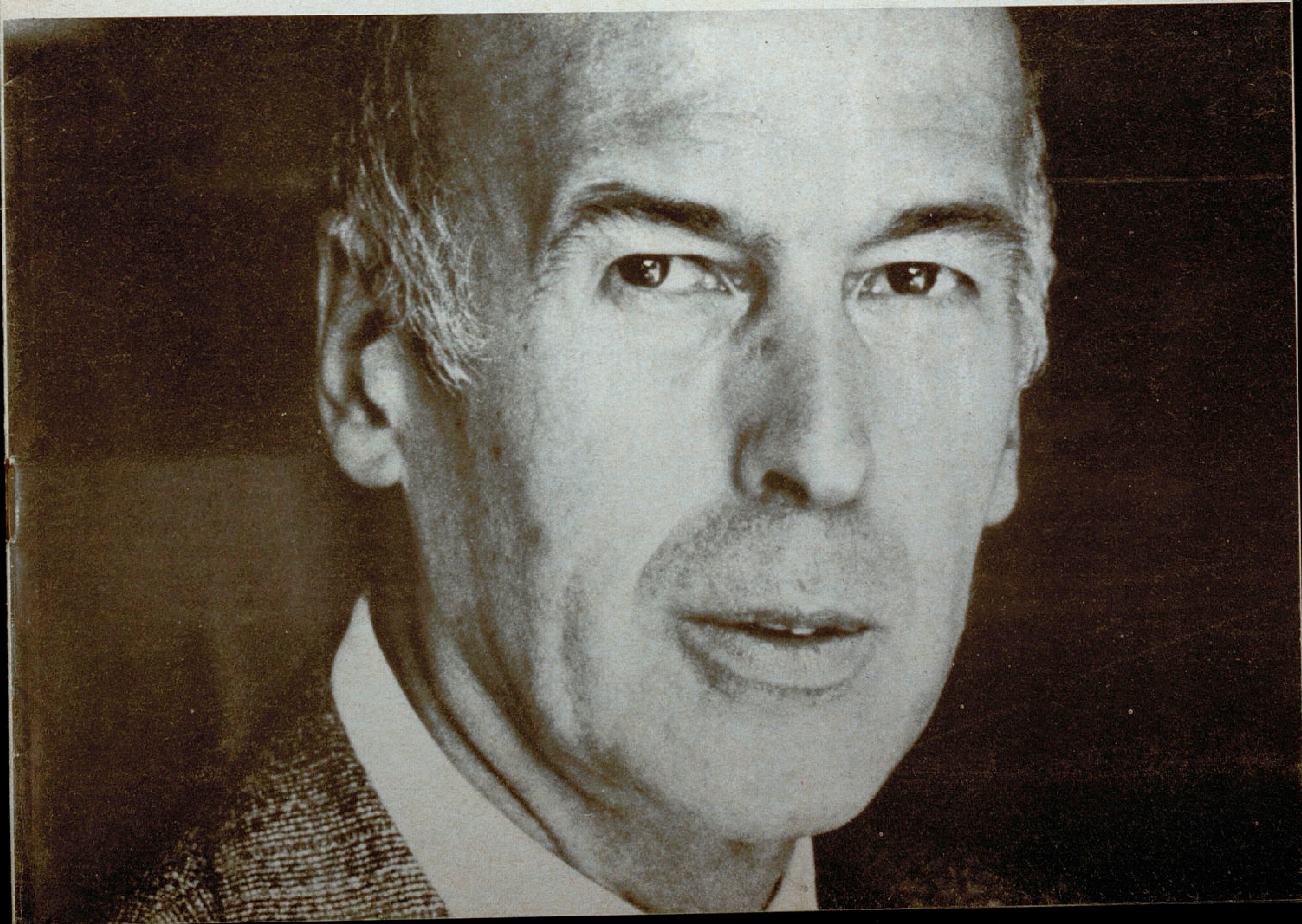
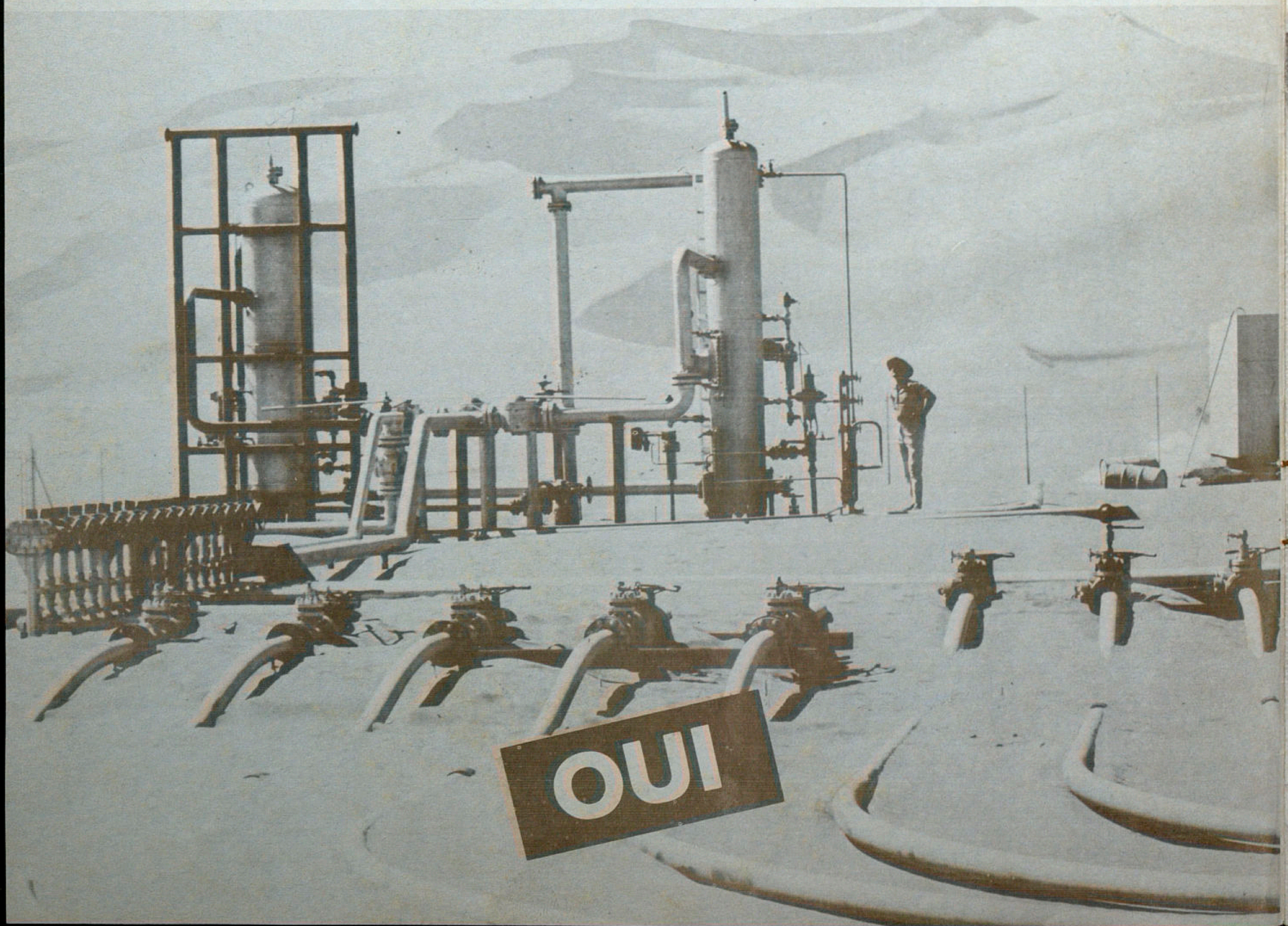
1974-1981.

SEPT ANS AU SERVICE DE LA FRANCE.



AVONS-NOUS SU FAIRE FACE A LA TEMPÊTE ÉCONOMIQUE MONDIALE?



La France a été confrontée à la plus grave tempête économique que le monde ait connu depuis 1945.

La maladie est mondiale. Elle frappe tous les pays, quel que soit leur système économique ou leur régime politique. L'Allemagne aujourd'hui est à son tour atteinte, comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis, sans parler bien sûr des pays communistes comme la Pologne, la Hongrie, l'Union Soviétique.

Depuis 1974, **la croissance annuelle a été en moyenne divisée par deux dans les pays industriels et l'inflation a doublé de vitesse.**

La France a subi déjà **deux chocs pétroliers,** un troisième se profile à l'horizon.

Avec le premier, notre facture énergétique est passée de dix-sept milliards de francs en 1973 à quatre-vingt-deux milliards en 1979. La France a franchi l'obstacle : dès 1978, la balance commerciale et la balance des paiements étaient à nouveau excédentaires. Avec le second choc de 1979, le prix du pétrole a augmenté de 150 %. La facture énergétique s'est accrue de 68 milliards de francs en un an et demi. Cela représente plus de la moitié de l'impôt sur le revenu, ou un prélèvement annuel supplémentaire de 5000 francs par famille.

La France est contrainte de payer des sommes de plus en plus importantes pour son ravitaillement en énergie. Au total, notre facture énergétique est passée de 17 milliards en 1973 à 125 milliards en 1980 :

- soit une multiplication par 7
- soit plus que le total de l'impôt sur le revenu
- soit **un million de centimes à verser chaque année par chaque famille française.**

Dans le même temps, les matières premières augmentaient de façon considérable : **172 % entre février 1973 et février 1980.**

Malgré la crise, avons-nous augmenté la richesse de la France ? OUI

En 7 ans, notre production industrielle a augmenté de 21,8 %. Pour ces années, **la France détient le ruban bleu de la croissance pour les pays industriels** (à l'exception du Japon).

Malgré la crise, avons-nous préservé et augmenté le niveau de vie des Français ? OUI

Avec la crise, le pouvoir d'achat des Français aurait pu stagner ou même baisser, comme ce fut le cas aux Etats-Unis en 1974, en Italie en 1975, en Grande-Bretagne en 1977.

Le pouvoir d'achat des Français a été, au contraire, préservé.

- Le gouvernement a tenu son engagement de maintenir le pouvoir d'achat des Français, notamment pour les catégories les plus démunies.

Bien plus, le pouvoir d'achat moyen des Français a augmenté de 22 % depuis 1974.

- Ce résultat fait de nous le maillot jaune des nations industrielles occidentales devant l'Allemagne qui ne progresse que de 16 %.

Cette augmentation du pouvoir d'achat a bénéficié en priorité aux plus défavorisés.

- Ce sont les **ouvriers,** les **familles à revenus modestes,** les **personnes âgées** qui ont profité en priorité de cette augmentation du pouvoir d'achat.
- **En 7 ans, le pouvoir d'achat du SMIC horaire a augmenté d'environ 30 %.**

Avons-nous su engager la bataille pour l'emploi ?

Certes, cette bataille est loin d'être gagnée. Mais les **choix effectués sont les bons.** OUI

On ne règle pas le problème de l'emploi par des incantations ou des manifestations. C'est seulement par la modernisation de notre économie, par l'investissement des entreprises, par notre adaptation aux dures conditions de la concurrence internationale, que nous pourrons maintenir et créer les emplois sains et durables dont la France a besoin.

La France a eu à faire face à la crise économique qui a secoué tous les pays industrialisés. **Mais, la France a eu aussi - ne l'oublions pas - à affronter deux autres difficultés :**

1) Une arrivée massive de jeunes sur le marché du travail. C'est là un problème particulier que ne connaissent pas les autres pays d'Europe et que connaîtra la France jusqu'en 1985. Il y a 750 000 jeunes qui arrivent chaque année et 500 000 retraités qui partent, ce qui fait 250 000 demandeurs d'emploi en plus chaque année. Et la population active augmentera encore de 880 000 personnes pour la période 1976-1983. Par contre, à partir de 1984-1985, le problème de l'emploi se présentera sous un jour complètement inversé. Notre richesse en jeunes, difficulté aujourd'hui, est une chance pour demain.

2) Un plus grand désir des femmes de trouver un emploi. En 5 ans, 800 000 femmes se sont insérées dans la vie professionnelle.

La France a connu un des taux de chomâge les moins élevés d'Europe.

6,4% en France (fin 1980) contre • 8,4% en Grande-Bretagne • 7,5% en Italie • 9,9% en Belgique

Certes, en Allemagne par exemple, le nombre de demandeurs d'emploi est inférieur à la France. Mais il touche quand même 1,3 millions de personnes. Ce décalage est avant tout le résultat d'une différence démographique :

De 1973 à 1980, la population active a crû de 1,3 million de personnes en France. Elle n'a jamais été aussi importante. Durant la même période elle se réduisait de 400 000 en Allemagne.

Il y avait 17 250 000 salariés en 1973, il y en a aujourd'hui 17 800 000. Donc, les effectifs salariés ont augmenté de 550 000 personnes alors que, sur la même période, ils diminuaient de plus d'un million en Allemagne.

Ajoutons que, dans le même temps, les Allemands renvoyaient dans leur pays plus de 600 000 travailleurs immigrés.

La France a créé plus d'emplois qu'il n'en disparaissait.

1 100 000 emplois ont été créés depuis 1974, compensant les emplois perdus et augmentant la population active.

Dans l'industrie, il se crée plus d'entreprises qu'il n'en disparaît.

Dans l'artisanat, on constate une augmentation nette d'environ 10 000 entreprises par an (en moyenne depuis 3 ans).

Le dispositif mis en œuvre pour créer des emplois sains et durables est d'une ampleur sans précédent.

Lorsque l'on parle de pénurie d'emplois, il ne faut pas oublier que la France, depuis le début de la crise, a seulement incité les travailleurs immigrés à retourner dans leur pays. **Elle n'a pris aucune mesure autoritaire.** Le nombre de travailleurs immigrés, qui était de 1 725 000 en 1973, est de 1 490 000 aujourd'hui. (C'est-à-dire un chiffre voisin de celui des demandes d'emploi).

N'oublions pas non plus que malgré la crise de l'emploi, bien des métiers (plombiers, mécaniciens, boulangers...) manquent de main-d'œuvre, bien des entreprises cherchent encore le personnel qualifié dont elles ont besoin.

La France, pour faire face au chomâge, s'est donnée un des meilleurs systèmes d'indemnisation et de protection.

Notre dipositif de protection est un des meilleurs du monde.

Les suppressions d'emplois dans certains secteurs sont assorties dans la grande majorité des cas de ressources allant jusqu'à 80 % du salaire net antérieur pour les pré-retraités, et pour les autres une allocation qui, avant le récent accord paritaire, pouvait atteindre 100 % du revenu net pendant un an.

Il n'existe pas en France une immense armée de chômeurs reconduite de mois en mois, d'années en années.

Dans une économie en mutation, **il existe une forte mobilité de l'emploi qui entraîne, hélas, pour certains, un passage plus ou moins prolongé par des périodes de chomâge.** Ce qui signifie concrètement que près de 60 % des demandeurs d'emploi retrouvent du travail avant 6 mois et que la durée du chomâge est de 260 jours en moyenne.







Avons-nous su engager la lutte contre la hausse des prix ? OUI

Nous avons échappé à l'inflation "galopante" de style britannique ou italien.

● La hausse des prix qui avait atteint un rythme annuel de 18 % dans les trois derniers mois précédant l'élection de Valéry Giscard d'Estaing a pu être ramenée par la suite aux environs de 10 %, pour remonter en 1980 - sous le coup du 2e choc pétrolier - à près de 14 %.

Si elle n'a pas été moins forte, c'est en grande partie parce que le gouvernement a refusé de freiner la croissance économique, ce qui aurait, à coup sûr, entraîné une baisse du niveau de vie des Français et davantage de chomâge.

Le gouvernement de Raymond Barre a refusé de tricher avec la hausse des prix.

● Il a refusé le blocage des prix, le blocage des tarifs des services publics , toute politique de dissimulation de l'augmentation des prix de l'énergie importée. Ces dissimulations ne durent qu'un temps, et elles se paient cher un peu plus tard.

Le gouvernement de Raymond Barre a refusé le dirigisme qui soumet l'économie à la bureaucratie et, en libérant les prix, il a fait le choix d'aller vers une société de vérité, de liberté et de responsabilité.

● Le gouvernement a refusé les politiques artificielles qui cherchent à faire baisser le thermomètre sans soigner la fièvre.

Le contrôle administratif des prix est inefficace et dangereux.

La libération des prix était la condition de la modernisation de notre économie. Les faits sont là : ce sont les économies qui écartent la réglementation, les contrôles, le protectionisme intérieur et extérieur, qui réalisent les meilleures performances économiques et sociales.

La France a-t-elle su faire face à la rude compétition économique mondiale ?

OUI

Pour un pays comme la France, qui importe 75 % de son énergie, et où deux emplois industriels sur cinq sont dus à l'exportation, la survie dépend de nos échanges avec l'extérieur.
Pour payer nos achats à l'étranger, il nous faut avoir une **monnaie forte** et **exporter** toujours davantage.
Sans une monnaie forte, le France aurait perdu sa place dans la compétition internationale.

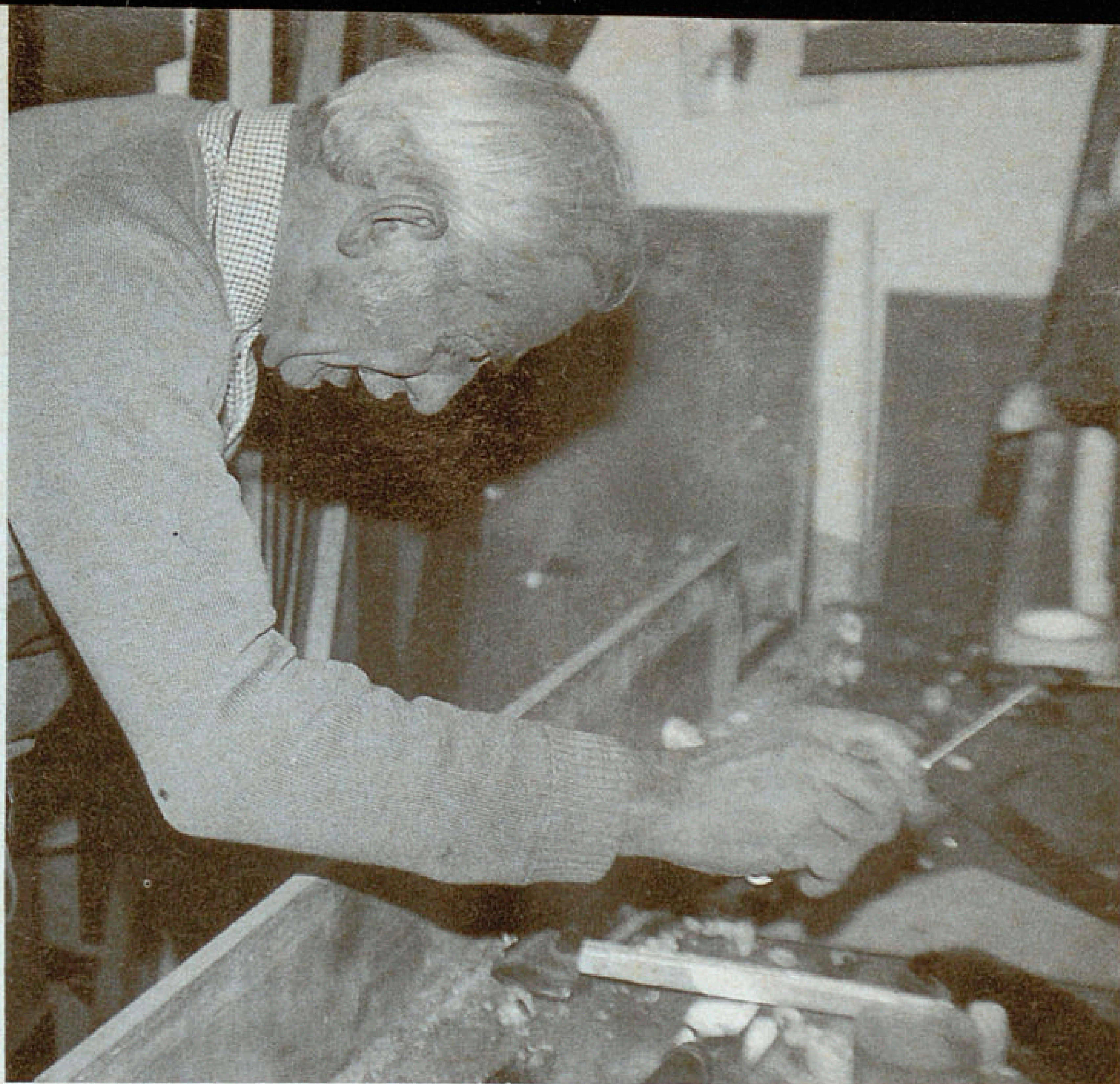
Toute dépréciation du franc gonfle notre facture pétrole et matières premières importées. Lorsque le franc perd 1 % de sa valeur par rapport aux principales monnaies étrangères, le déficit commercial s'aggrave de plus d'un milliard de francs.

La France est devenue le 3e exportateur mondial (dépassant aujourd'hui le Japon).
Un français exporte autant que deux japonais.

Notre volume d'exportation a augmenté de près de 50 %.

Malgré le renchérissement de l'énergie et des matières premières, malgré la concurrence des pays en voie de développement où les salaires sont jusqu'à quinze fois moins élevés que les nôtres, malgré la concurrence des pays industriels.
Aujourd'hui, les coûts salariaux français sont par exemple 30 % plus élevés que les coûts salariaux des Etats-Unis (durée effective de travail, productivité, charges sociales...).

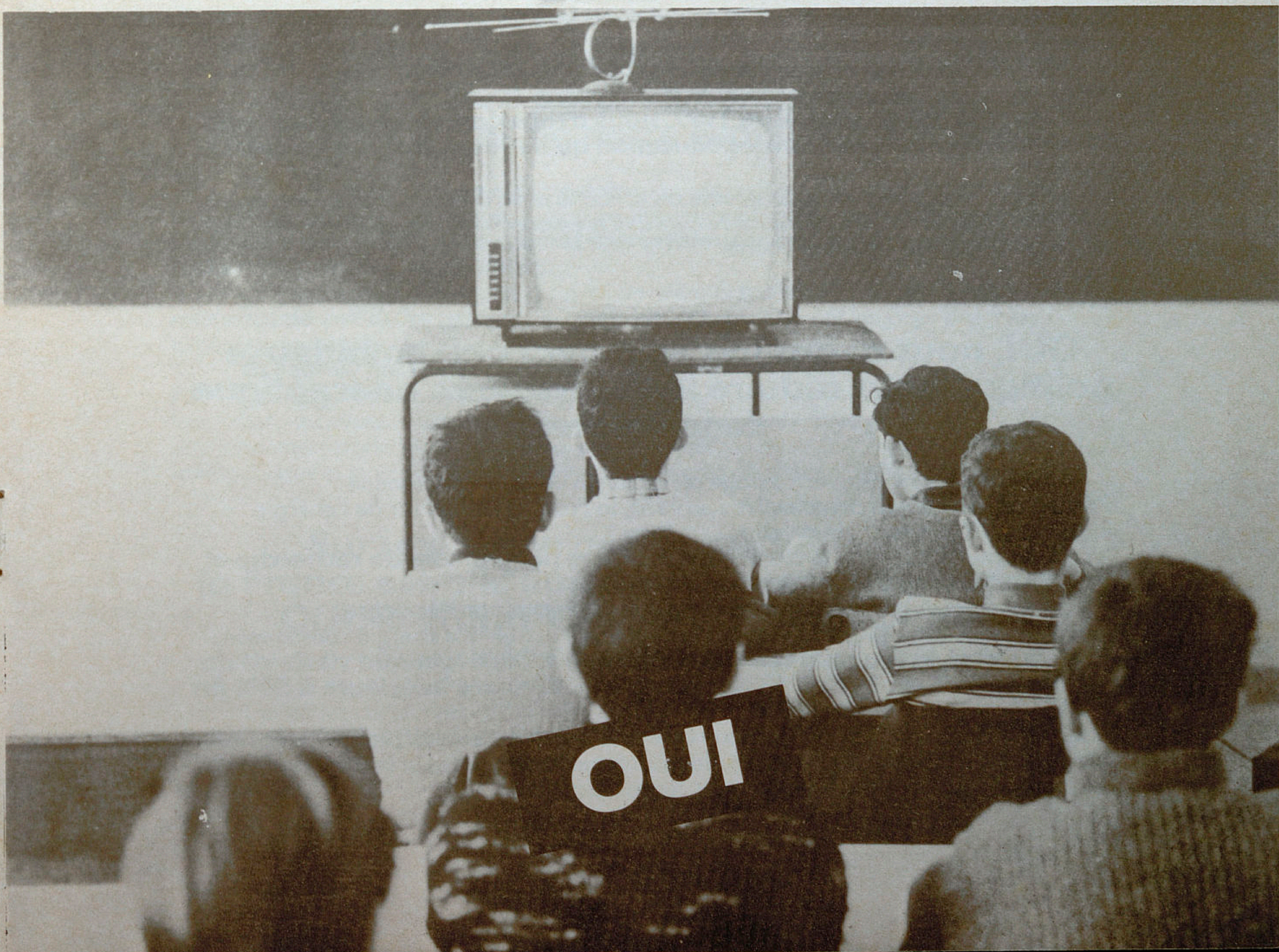
Oui, en 7 ans, notre économie s'est redressée et elle a commencé à s'adapter aux nouvelles données internationales.







AVONS-NOUS SU PRÉPARER LA FRANCE A L'AVENIR ?



Dans un monde qui partout s'industrialise, et où la compétition est rude, la France, pour faire face à l'avenir, doit mettre plus largement en œuvre toutes les ressources de son intelligence.

OUI, notre éducation a relevé le défi des années 70 !

Depuis l'ébranlement de 68, la France a constamment amélioré son système éducatif, scolaire et universitaire.

Le budget de l'Education Nationale représente 17% du budget de l'Etat, et les 3/4 de l'impôt sur le revenu.

● Malgré la baisse de nos effectifs scolaires, pour mieux préparer l'avenir, la France maintient l'effort pour son éducation. Pourtant l'administration de l'Education Nationale a été la première administration à rencontrer de plein fouet les problèmes posés par la chute de notre démographie.

Un exemple. Dans les écoles, alors qu'il y avait 36 000 élèves en moins au cours des dix années écoulées, on a créé:

- 33 460 postes d'instituteurs (soit presque un instituteur de plus pour chaque élève en moins);

- dans les collèges, un enseignant de plus pour 11 élèves de plus (52 340 professeurs);

- dans les lycées, 1 enseignant de plus pour 10 élèves de plus (26 000 professeurs);

- dans les LEP, 1 enseignant de plus pour 10 élèves de plus (131 700 professeurs).

La France est au premier rang pour son taux de scolarisation dans les écoles maternelles.

L'Université s'est remise au travail et nous avons su l'ouvrir sur la vie économique et sociale.

La formation professionnelle a connu un essor considérable.

● La loi du 17 juillet 1978 a aménagé le droit au congé formation et la prise en charge de stagiaires (qu'ils soient salariés, non salariés ou demandeurs d'emploi).
La voie de l'apprentissage suivie par 200 000 jeunes a été rénovée.
Pour assurer une formation à tous les jeunes après les trois pactes nationaux pour l'emploi (qui ont permis à plus d'un million de jeunes de trouver du travail), nous mettons maintenant en œuvre un programme de cinq ans d'un coût total de plus de 10 milliards de francs.

Avec la loi de novembre 1977, nous avons donné une plus grande liberté aux parents de choisir l'éducation qu'ils veulent donner à leurs enfants.

● C'était un choix conforme à la défense de la liberté et un devoir d'équité. Les deux millions d'élèves et les dix mille professeurs de l'enseignement privé méritaient qu'on leur donne les moyens de leur liberté.

OUI, nous avons mis en œuvre une ambitieuse politique pour réduire la dépendance énergétique de la France.

La France a mené avec courage et résolution un vaste programme **d'équipement électronucléaire :** en 1985, la France pourra tirer de l'énergie nucléaire **55% de son électricité.**
Dans le même temps, nous avons engagé **un vaste programme de recherche et de promotion des énergies nouvelles.**
Enfin, nous menons une **action efficace pour économiser l'énergie.**
La France est le pays qui produit le plus de richesses par unité d'énergie consommée.

Au total, la France a réduit sa dépendance énergétique vis-à-vis du pétrole de 66% en 1973 à 53% aujourd'hui. Elle sera inférieure à 50% fin 1981.

OUI, SANS NUL DOUTE, **la France a une politique énergétique volontariste.**
Si les autres pays avaient eu une attitude aussi ferme que celle de la France, le marché pétrolier mondial serait beaucoup moins tendu aujourd'hui.

OUI, nous avons une politique de recherche et de l'innovation.

La France se situe au 4e rang mondial en matière de recherche.
• En consacrant 1,8 % de sa richesse à la recherche, la France se situe dans le peloton de tête avec les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne.
Pour mieux préparer l'avenir, nous mettons en œuvre un "programme décennal de recherche".

OUI, la France a su favoriser l'essor des industries nouvelles, aéronautique, espace, informatique, télécommunications.

L'aéronautique française a effectué un spectaculaire redressement, redonnant à notre pays une position de premier rang sur les marchés mondiaux.

Notre industrie nucléaire tient actuellement le premier rang mondial en dehors des Etats-Unis.

La France s'est donnée une véritable industrie spatiale.

Les télécommunications sont devenues une grande industrie exportatrice : la France est le premier pays du monde dans le domaine de la communication électronique, qui constitue l'élément de base des télécommunications du futur.

Dans le domaine de **l'informatique** la France peut maintenant se mesurer aux industries de pointe des Etats-Unis ou du Japon. Avec CII HB, nous avons aujourd'hui **la première entreprise européenne d'informatique.**

Dans les **secteurs stratégiques déterminants pour l'avenir** (la bureautique, les travaux sous-marins, les équipements économisant l'énergie) la France (avec le CODIS) s'est donnée le moyen de favoriser le développement des entreprises sur le marché mondial.

OUI, nous avons su faire de notre agriculture et de la filière agro-alimentaire une des premières forces de notre économie nationale.

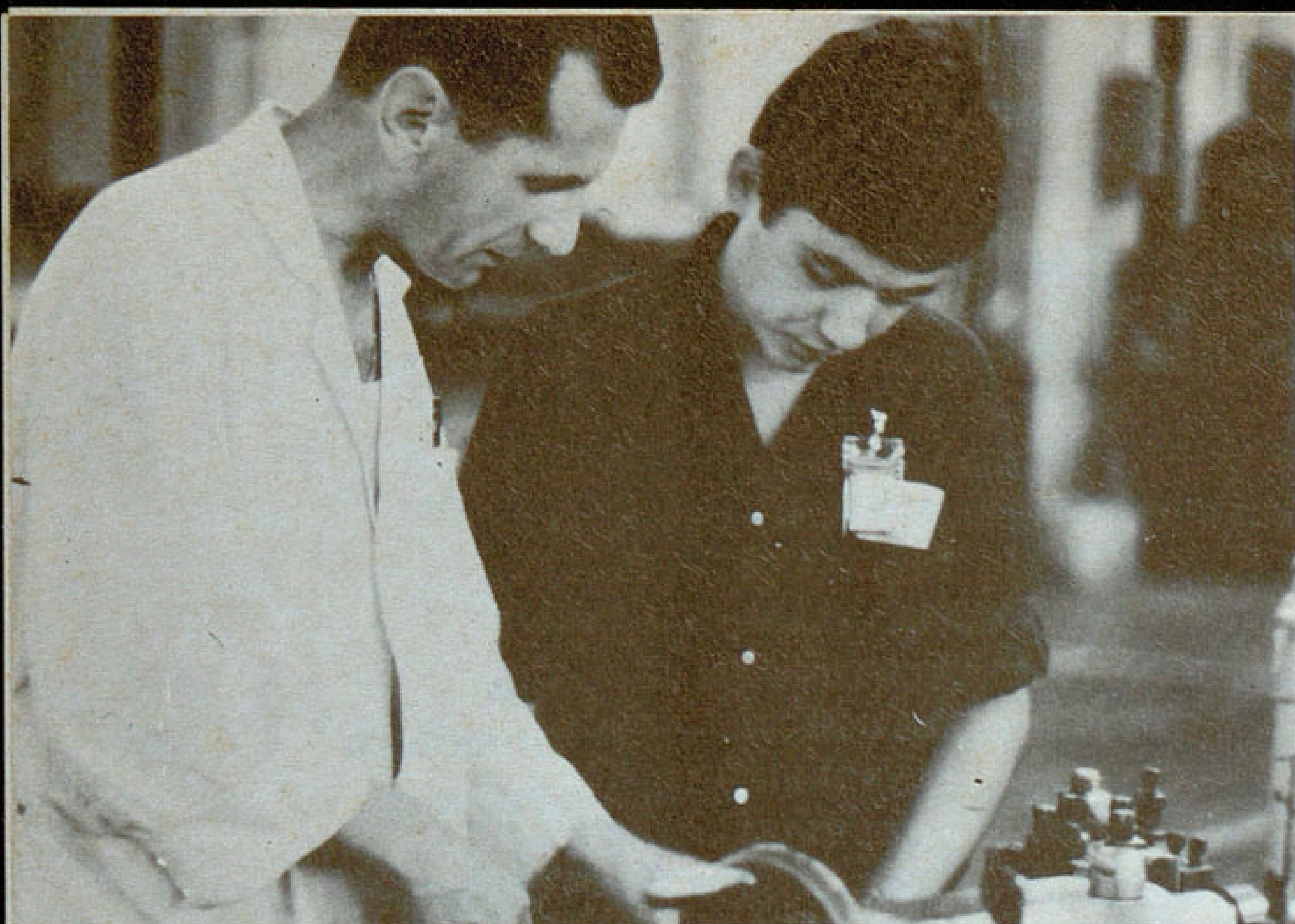
Les industries agricoles et alimentaires se sont hissées au second rang de l'activité industrielle, derrière le bâtiment et les travaux publics. Elles occupent 600 000 personnes.
La France est devenue le second exportateur mondial des produits industriels agro-alimentaires.

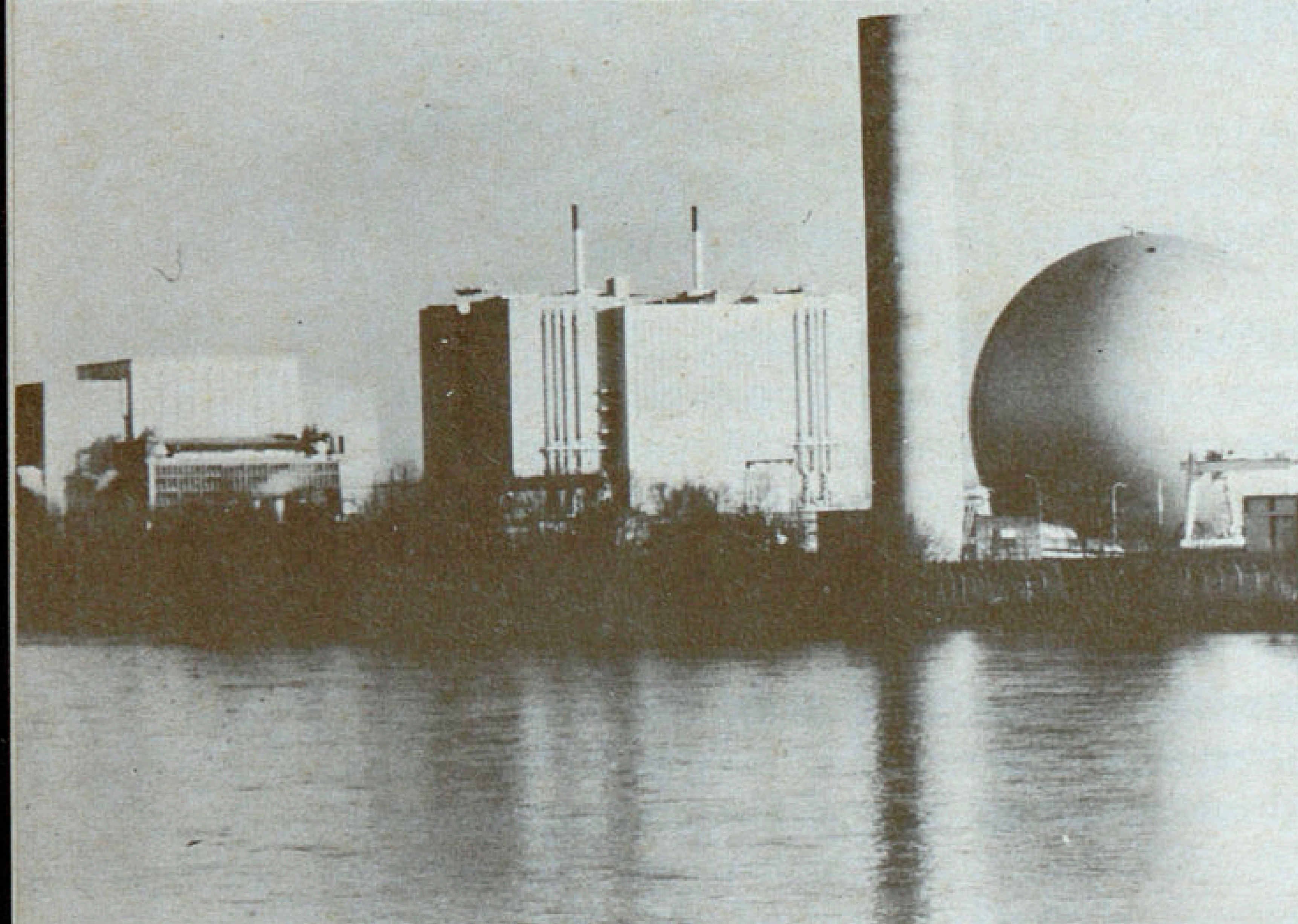
La France, hier déficitaire, est ainsi devenue le **troisième exportateur mondial de produits agricoles,** après les Etats-Unis, avant les Pays-Bas. Nos exportations nous ont rapporté 16 milliards de francs en 1980.

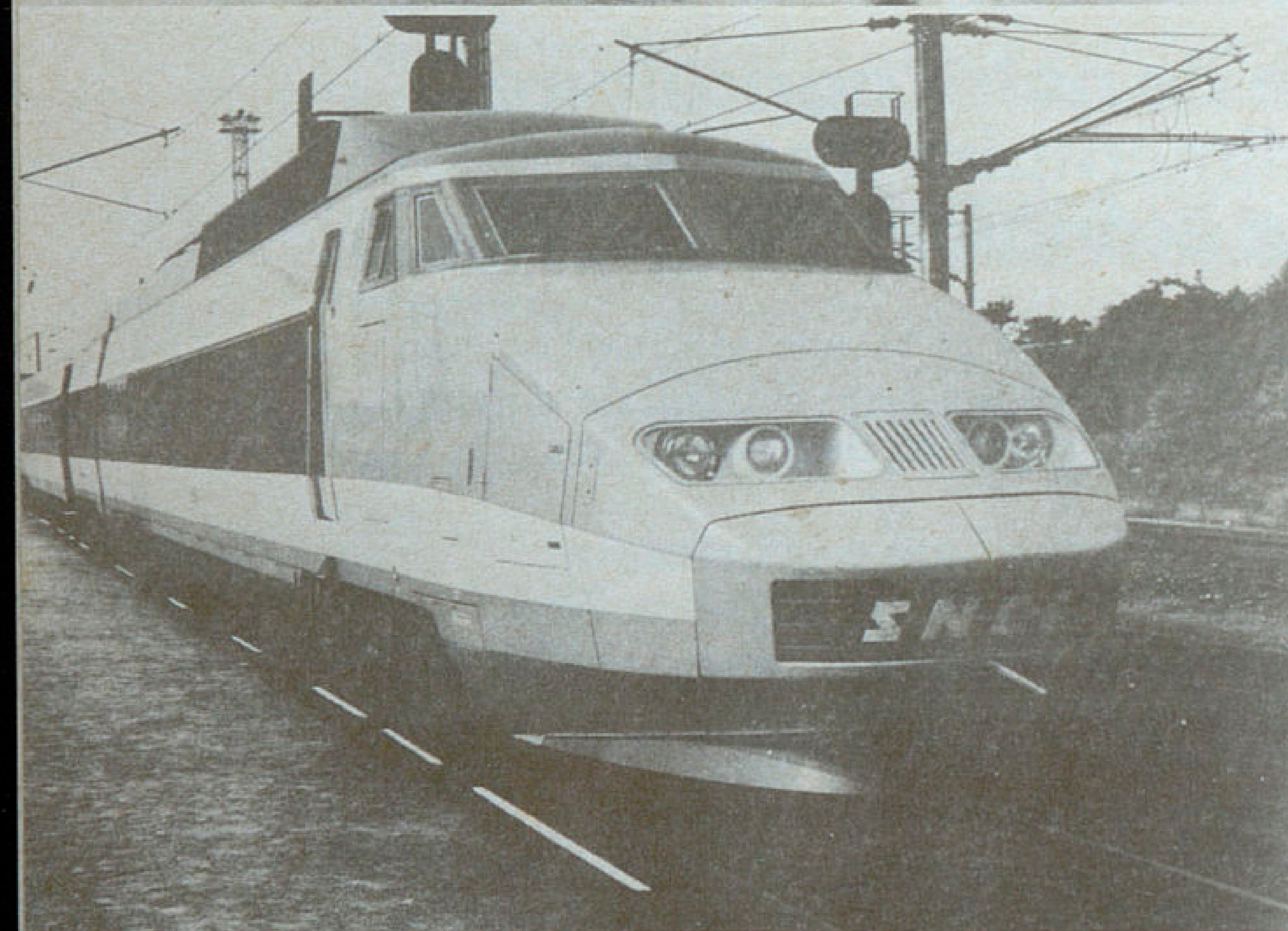
la France est la première nation agricole d'Europe.
Pour mieux préparer notre agriculture à l'avenir, en préservant nos exploitations familiales, nous avons adopté une loi d'orientation agricole. Et pour, dans un environnement agricole difficile, améliorer la condition des agriculteurs, le Président de la République a toujours donné priorité aux mesures de soutien de leur revenu.

Sur une scène politique tourmentée, la France est-elle aujourd'hui, une nation forte ? OUI, la France est une nation respectée sur la scène mondiale.

Certes les dernières années ont vu progresser **l'impérialisme soviétique** (au Vietnam, Cambodge, Laos, Ethiopie, Angola, Afghanistan...), mais la France - on ne peut en dire autant d'autres nations occidentales - a toujours su faire preuve de **résolution.**









La résolution ne se manifeste pas par le **bellicisme verbal** mais par des **actes.**

- **La détermination** c'est, par exemple lorsque, à la demande d'un Etat africain, le gouvernement et le président décident d'envoyer des troupes françaises à **Kolwezi.**
- **La détermination,** c'est accomplir l'effort nécessaire pour **la défense de la France.** Un effort reconnu par nos alliées et qui nous permet de mener une politique étrangère indépendante et crédible.
- **Notre budget militaire,** cette année, a été le seul en Europe à avoir augmenté de 3,5% (en termes réels). Nous avons eu la volonté politique de redonner à la défense une priorité qu'elle avait relativement perdu avant 1974.

OUI, la France est une nation présente et active sur la scène mondiale.

Par notre position privilégiée auprès de certaines nations, par notre volonté de développer **le dialogue** entre les pays d'Europe, d'Afrique et du Proche Orient, par notre effort **d'aide aux pays en voie de développement** (au 2e rang derrière les Etats-Unis), la France, qui est à l'origine de plusieurs initiatives diplomatiques, joue, avec Valéry Giscard d'Estaing, **un rôle de premier plan sur la scène mondiale.**

AVONS-NOUS AUGMENTÉ LA SOLIDARITÉ ENTRE LES FRANÇAIS ?



OUI, un effort de solidarité sans précédent en faveur des personnes âgées a été effectué.

Valéry Giscard d'Estaing l'avait promis en 1974 : **Promesse tenue.**
Le minimum vieillesse a été multiplié par 3,2 depuis 1974, ce qui correspond à 65 % d'augmentation du pouvoir d'achat (17 000 francs au 1er janvier pour 1 800 000 personnes âgées).
Dans le même temps, le pouvoir d'achat des **pensions** a progressé de 25 %.
L'allocation logement, qui ne concernait que 100 000 personnes, en touche aujourd'hui 500 000.

OUI, l'aide aux familles est devenue une des plus importantes du monde.

Le montant des transferts familiaux est supérieur au total de l'impôt sur le revenu.
Ce montant situe la France au premier rang des pays de la Communauté Européenne.
Nous avons institué en 1977, un complément familial qui bénéficie à environ 2 700 000 familles.
Nous avons institué, un revenu minimum familial pour les familles de trois enfants ou plus (4200 F par mois au 1er janvier 1981 + 500 F par enfant au-delà du 3e).

OUI, nous avons entrepris un effort de solidarité en faveur des handicapés.

La France a accompli un effort exemplaire de solidarité et de réinsertion des handicapés dans la communauté nationale.
● Avec la loi d'orientation du 30 juin 1975, les personnes handicapées ne sont plus des assistées.
Les handicapés bénéficient maintenant d'une garantie de ressources et d'une couverture sociale, leur éducation, leur formation, leur entrée dans la vie professionnelle ont été facilitées.
C'est par exemple l'allocation d'éducation spéciale pour aider les parents d'enfants handicapés.
C'est aussi l'allocation aux adultes handicapés : 17 000 francs au 1er janvier 1981 pour 341 000 personnes.

OUI, nous avons engagé un effort sans précédent de solidarité nationale en faveur des rapatriés.

Nous avons engagé une action pour régler définitivement l'indemnisation des rapatriés.
Le rythme prévu pour réaliser la loi d'indemnisation **a été tenu** en 1978, et s'est **accéléré** en 1979 et 1980.
Les **crédits d'indemnisation** ont été doublés en 1979/1980 et reconduits en 1981.
L'effort représente 2,7 milliards de francs en 1980.
Ainsi, en 1980, 87 % des dossiers avaient été réglés au titre de complément sur la loi de 1978.
Ainsi, **les opérations d'indemnisation seront achevées, comme prévu, fin 1981.**

OUI, en 7 ans, nous avons engagé une action de cohésion sociale et de réduction des inégalités.

Pour une meilleure cohésion sociale, pour permettre un rattrapage des plus bas salaires, nous nous sommes efforcés en 7 ans de réduire les inégalités.
Un exemple : en 1973, un "cadre supérieur" gagnait en moyenne 6,9 fois le SMIC, en 1980, 5,5 fois. En salaire direct net, après impôt et en tenant compte des prestations sociales, cet écart tombe à 3,2.
Mais **la réduction des inégalités,** comme l'a écrit le Président de la République dans Démocratie Française, **ne signifie pas le "nivellement".** Il existe une **"limite"** aux tranferts sociaux et aux prélèvements obligatoires "au-delà de laquelle la société changerait de nature".

OUI, nous avons su relever le défi de la revalorisation du travail manuel.

Oui, malgré la crise, nous nous sommes efforcés de donner plus à ceux qui le méritent le plus.

Le pouvoir d'achat des ouvriers a progressé deux fois plus vite que les autres.

- Les plus bas salaires, ceux des métiers pénibles et mal payés, sont l'objet d'un effort particulier. Les métiers pénibles sont une priorité pour le progrès social. Ce qui signifie que, chaque fois qu'un progrès social a été possible (retraite à 60 ans, avantages au travail de nuit, repos compensateur, aménagement du temps de travail), il a bénéficié en priorité aux métiers pénibles.

Oui, nous avons réconcilié le travail manuel avec l'école.

- Le travail manuel est entré à l'école. L'école s'est ouverte sur la vie.
- L'enseignement technique est devenu l'égal de l'enseignement général.
- L'apprenti est devenu un étudiant.

Oui, nous avons su ouvrir au travail manuel des perspectives de carrière.

- C'est le Président de la République qui a proposé (le 26 juin 1980) **la création d'un échelon de maître ouvrier**, caractérisé notamment par le fait qu'un maître ouvrier doit gagner autant qu'un jeune cadre débutant. C'est la création du livret d'épargne mutuelle pour aider ceux qui s'établissent à leur compte.

Oui, en revalorisant le travail manuel, en donnant une meilleure qualification à nos jeunes, nous leur offrons de meilleures chances de trouver un emploi.

- 95 % des apprentis ont un emploi aussitôt après leur C.A.P.
- 98 % des jeunes de l'enseignement technique industriel ont un emploi 8 mois après leur C.A.P.

AVONS-NOUS SU ENGAGER LES RÉFORMES NÉCESSAIRES ?



OUI, nous avons su engager une action de décentralisation et de débureaucratisation de la société française.

D'une société bloquée, centralisée et bureaucratisée, **nous évoluons vers une société de liberté et de responsabilité.**
Aujourd'hui, l'importance de la décentralisation des responsabilités est mieux comprise.
Aujourd'hui, progresse dans les esprits la nécessité de tourner le dos à une société d'assistance et d'irresponsabilité.

Une action de simplification des formalités et procédures administratives a été engagée.
Ces quatre dernières années **plus de 250 mesures de simplifications administratives** ont été adoptées.

Un effort important d'information des usagers sous forme de publications, de guides et de centres de renseignements a été entrepris.
Les Français ont maintenant accès à certains documents administratifs les concernant.
L'administration a obligation de motiver ses décisions.

Il faut encore aller plus loin. Mais la voie choisie est la bonne. Elle tourne le dos au mouvement d'envahissement de la vie des citoyens et des entreprises qui s'était jusqu'alors développé.

Une réforme en profondeur a été engagée pour donner plus de responsabilités aux collectivités locales.
Pour épanouir la Démocratie Française, nous avons entrepris une vaste réforme de nos institutions locales. Dans trois directions :

- libérer les communes des contrôles inutiles ;
- mieux répartir les compétences entre l'Etat et les collectivités locales en accompagnant les transferts de compétence d'un tranfert de ressources ;
- développer la démocratie locale.

Derrière la réforme des institutions locales, comme l'a dit le Président de la République, "une autre réforme est engagée, celle de l'Etat".

Oui, pour avoir un état solide et donc respecté, l'Etat doit être allégé des tâches que les collectivités locales peuvent accomplir mieux que lui.

OUI, comme le voulait Valéry Giscard d'Estaing une action a été engagée pour rendre les Français propriétaires de la France.

Rendre les Français propriétaires de la France, c'est d'abord les rendre propriétaires de leur logement.

- En 7 ans, il y a eu 1,5 million de familles de plus qui ont accédé à la propriété.
- En 7 ans, l'accession à la propriété a atteint plus des 3/4 des logements aidés.

Résultat, aujourd'hui, plus d'un français sur deux est propriétaire de son logement.

Rendre les Français propriétaires de la France, c'est les faire participer au patrimoine industriel de notre pays.

- **La loi Monory** certainement fait plus que tout autre mesure précédemment adoptée pour faire accéder les Français à l'actionnariat et les faire participer au patrimoine industriel de la France. Plus d'un million de Français ont bénéficié de ses avantages.
- Pour permettre **l'accession plus large des salariés au capital des entreprises** dans lesquelles ils travaillent, le gouvernement a fait adopter une loi permettant aux sociétés, avec l'aide de l'Etat, de distribuer des actions à leurs salariés jusqu'à 3 % de leur capital.

OUI, avec résolution et souvent avec courage, nous avons su donner à la France des lois mieux adaptées à notre époque.

C'est par exemple **la majorité à 18 ans.**
C'est la **réforme du divorce.**
C'est aussi, pour rendre les femmes pleinement responsables de leur descendance, l'interruption volontaire de grossesse et la contraception.

OUI, nous avons mené pour la première fois une politique afin de donner aux femmes toute leur place dans la société française.

Les importantes mesures que les femmes attendaient ont été décidées et mises en œuvre :

- pour mieux concilier leur **vie professionnelle et leur vie familiale ;**
- pour protéger les **femmes seules** et les **mères de famille ;**
- pour ouvrir la voie à une plus grande **participation des femmes** à la vie publique et politique de notre pays.

OUI, le Président a multiplié les initiatives pour favoriser le dialogue républicain dans notre pays, encourager la démocratie et la tolérance.

- C'est la possibilité de saisir le Conseil Constitutionnel donnée à tout groupe de 60 députés ou sénateurs.
- C'est l'autonomie des chaînes de télévision, et l'instauration du droit de réponse.
- C'est l'introduction des questions d'actualité à l'Assemblée Nationale, qui permettent à l'opposition d'interpeller le gouvernement.
- C'est la nomination d'un des trois signataires du Programme Commun, Robert Fabre, comme médiateur.

OUI, avec Valéry Giscard d'Estaing, nos institutions ont su trouver un fonctionnement équilibré.

Nos institutions, qui avaient affronté la tragédie algérienne et la crise de 68, ont connu depuis 7 ans un fonctionnement équilibré.

- Ce fonctionnement équilibré a permis la conduite d'une politique avec une majorité devenue largement pluraliste.

Ce fonctionnement équilibré a permis d'éviter la dissolution de l'Assemblée Nationale en 1976, dissolution alors préconisée par certains, et qui aurait alors, à coup sûr, conduit notre pays à l'aventure.
Avec un Président de la République en charge de l'essentiel, nous avons maintenu en France un **exécutif fort.** Et il faut s'en féliciter lorsque l'on voit les drames vécus par certains pays où l'Etat a perdu son autorité.

La démocratie ne suppose pas l'abaissement du pouvoir exécutif, mais seulement la limitation du pouvoir de la bureaucratie.